

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

56411

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4672

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MAASSINI Abdellali

Date de naissance :

01/01/1948

Adresse :

Ville Rabat Dar Bouazza

Tél. : 06 96 64 75 73

Total des frais engagés : 862,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR HASSAN CHEFFI
Médecin Généraliste
Rue 23, N° 69, Hay El Qods en face
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi
CASABLANCA . Tél. 022.73.78.51

Date de consultation :

09/01/2021

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

JONANI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Casablanca

Le : 09/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :

zaklef

Naima MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/2011	120		150 m	DR HASSAN CH. 11 Medecin Généraliste, Rue 29, N° 69, Hay Sidi Oods, Mosquée Fatima Zahra, Sidi Ben Ali, 022-73-155

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZAYD MAGASIN 1000 N° 1000 Tél: 06 22 88 00 09	09/10/2011	712,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR HASSAN CH. 11 Medecin Généraliste, Rue 29, N° 69, Hay Sidi Oods, Mosquée Fatima Zahra, Sidi Ben Ali, 022-73-155			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan CHEFFI

الدكتور حسن الشفّي

الطب العام

Médecine Générale

Diplômé en Echographie
de l'Université de Montpellier

دبلوم في التشخيص العلمي بالصدى جامعة مونبلي

Casablanca, le

9 | 01 | 20 21

Casablanca, le 01.02.21

JOANNA Naima !

PHARMACIE ELAYNA
Medicaments et Biologiques
Tél: 0522 89 03 09

29,90 X 3 **92** NAT RIXAMA, 51 5mls
x 3 Boute
13,90 X 2 **92** inj. matte
09/01/21
3021#

X 2 mai **92** - The 2ml 20
31,70 X 2 **92** inj. li.
09/01/21
3022# - Al d'Yago, 10 li.
X 2 mai **92** inj. li.
1: 212,60 **92** li. li.
141.1 - li. li.
2me **92** li. li.
1: 212,60 **92** li. li.
141.1 - li. li.
2me **92** li. li.
PHARMACIE ELAYNA
Medicaments et Biologiques
Tél: 0522 89 03 09

N CHEFFI
écriviste
écrivain face
Gernoussi
78,51

رue 23 N° 69 - Hay El Qods (en face Mosquée Fatima Zahra) - Sidi Bernoussi - Casablanca
الهاتف: 05 22 73 78 51

MXGS0036

NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg

30 comprimés à Libération Modifiée



6 118001130184

PPV : 79,90 DH

MXGS0036

NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg

30 comprimés à Libération Modifiée



6 118001130184

PPV : 79,90 DH

MXGS0036

NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg

30 comprimés à Libération Modifiée



6 118001130184

PPV : 79,90 DH

PPV 130 DH 20

PER 09/22

LOT J2535

130,20

PPV 160 DH 20

PER 09/22

LOT J2535

130,20

LOT 202054 1

EXP 09 2023

PPV 35,70 35.70

35,70

LOT 202054 1

EXP 09 2023

PPV 35,70 35.70

35,70

LYRICA 25MG 56 gélules
P.P.V : 141DH10 

Laboratoires
Pfizer S.A.